

association STOP SUICIDE

C/o Maison des Associations
Rue des Savoises 15
1205 Genève
+41 22 320 55 67
info@stopsuicide.ch

CCP 17-296132-8

Parrainée par Fabienne BUGNON

*Membre Association internationale prévention suicide IASP
Membre Initiative prévention suicide Suisse IPSILON*

Aux organismes partenaires de
STOP SUICIDE

Genève, le 15 août 2009

E-mail d'informations aux organismes partenaires de STOP SUICIDE - n° 9

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

STOP SUICIDE vient vous informer par cet e-mail des nouveautés et changements qui s'opèrent depuis son dernier envoi.

Milieu scolaire

Dans le précédent envoi, nous vous informions du départ pour la fin du mois d'août d'Aurélia VALLAT, en charge du programme milieu scolaire et de son remplacement par Juliette DE MONTMOLLIN. Il est temps pour nous de vous faire un bilan de son travail au sein de l'association.

Après 10 mois passés au sein de l'association, Aurélia a fait beaucoup pour son programme. En effet, il est très difficile pour nous de faire entrer dans les écoles la problématique du suicide. Le suicide fait peur et la plus grande crainte des directeurs d'école reste toujours la contagion, l'incitation.

Au cours de son mandat, Aurélia a donc répondu à deux attentes, d'une part développer d'autres stratégies avec les écoles, d'autre part mettre en place de nouveaux outils de prévention.

Pour le premier point, elle a développé une forte collaboration avec le Service Santé de la Jeunesse, qui devrait aboutir dans les prochains mois sur différentes actions. De plus, partant du constat qu'envoyer des propositions d'action directement aux écoles ne fonctionnait pas, nous avons réfléchi à tourner la question dans un sens différent. Nous sommes donc arrivés à la conclusion suivante : nous allons dans un premier temps rencontrer les personnes du groupe santé de chaque école, ainsi elles pourront nous connaître, voir nos actions et comprendre notre mode de fonctionnement. Pour nous ces rencontres seront très riches car elles nous permettront de voir et comprendre les réticences et de tenter de trouver avec eux les alternatives. Enfin, Aurélia a écrit un dossier permettant de faire entrer le suicide au sein de problématiques plus larges comme les violences contre soi. Ainsi, nous avons tout un éventail de possibilité à proposer aux écoles. Peut-être trouveront-elles la solution qui leur convient.

Pour le second temps, Aurélia a mis en « images » cette nouvelle approche des écoles par l'élaboration et la confection d'outils de prévention. Ainsi, deux outils ont été mis sur pied. D'une part, un quiz, questionnaire, sur le suicide des jeunes. Une vingtaine de questions constituent le quiz, qui est sous forme de jeux de cartes. Ce quiz a été conçu dans l'idée d'avoir un support pour une discussion avec les jeunes, mais aussi, de pouvoir lancer une action autour d'une « chasse au trésor » avec plusieurs étapes à passer, des indices et des gages pour les mauvaises réponses. Enfin, de pouvoir distribuer cet outil aux professeurs qui pourrait l'avoir sous la main lorsqu'il aborde le sujet du suicide notamment en littérature avec la pièce de Roméo et Juliette.

D'autre part, Aurélia a développé une exposition sur la base de 4 posters. 4 posters mettant en images et en mots la souffrance de 4 personnalités, qui ont utilisé cette souffrance dans leurs productions artistiques. Ainsi, voilà un outil pour les jeunes qui pourront se dire, « elle ou lui je le connais, j'aime ce qu'il fait et oui il a souffert tout comme moi je peux souffrir et pourtant il s'en est bien sorti ! » Cet outil est une lueur d'espoir, une façon de voir la souffrance autrement. Nous espérons qu'elle sera reprise dans les écoles et autres lieux qui accueillent des jeunes.

Nous tenons. Ici, à souligner la qualité de ce travail qui a redonné une bouffée d'oxygène à ce programme difficile de l'association et nous espérons que tout cela portera ses fruits et que les écoles accepteront plus ce sujet sensible.

Si vous avez des suggestions, des idées, des remarques, n'hésitez pas à la communiquer à l'adresse suivante :

milieuscolaire@stopsuicide.ch ou juliette@stopsuicide.ch

Mesures de protection

Médias

Revenons maintenant sur le programme « médias » de STOP SUICIDE. En effet, jusqu'ici, ce programme se définissait de la manière suivante : nous nous attachions à suivre l'actualité sur le suicide dans la presse suisse et nous portions plainte auprès du Conseil Suisse de la Presse, lorsque l'article ne tenait pas compte des recommandations de l'OMS et du Conseil Suisse de la Presse en matière de traitement du suicide. Dans ce cadre, nous avons donc été amenés à porter plaintes plusieurs fois et nous avons gagné ces plaintes. Seulement, les journaux ne changeaient pas leurs positions et continuaient à produire des articles non respectueux.

Nous avons donc décidé de procéder autrement et de réaliser un vrai travail de fond auprès des journalistes plutôt que de réagir au coup par coup. Nous avons donc pris l'initiative de contacter les rédacteurs en chef des principaux journaux quotidiens et à ce jour nous avons eu la chance de rencontrer la rédaction du quotidien, le « 20minutes ».

Nous avons ainsi pu échanger sur leurs pratiques vis-à-vis du suicide et nos attentes et nous espérons que ce travail influencera l'écriture de certains articles. Nous allons donc continuer ce travail et espérons que d'autres rédactions sauront nous ouvrir leurs portes.

Actions parlementaires

10 septembre

Dans le cadre de notre campagne de sensibilisation autour de la Journée mondiale de prévention du suicide, nous voulons utiliser cette campagne pour sensibiliser les parlementaires. Cette année, le 10 septembre, les parlementaires seront en session d'automne. Une bonne occasion pour nous de leur souligner cette journée.

Nous avons donc prévu d'envoyer à chaque parlementaire un courrier composé d'un bracelet, d'un dépliant de prévention et d'un carton expliquant rapidement la campagne et surtout demandant à chaque parlementaire de faire un geste de prévention du suicide en portant notre bracelet le 10 septembre.

Sensibilisation de la commission en charge des questions de santé

De plus, nous organiserons à la fin du mois d'octobre une action de sensibilisation des membres de la commission de la santé en comité restreint.

Sensibilisation

10 septembre

Enfin, comme nous avons tous des agendas très chargés, nous vous rappelons que vous êtes cordialement invités **le 9 septembre 2009 à partir de 19h30, aux Bains des Pâquis à Genève**. Cette soirée aura pour thème la Journée mondiale de prévention du suicide et le travail de réseau entre la Suisse romande, la Suisse allemande et la France (par le biais du Centre Régional de Prévention des Conduites Suicidaires de la Région Rhône-Alpes) autour de la prévention du suicide.

Un discours officiel ouvrira la soirée, qui sera suivie d'un lâché de ballons et d'un buffet, le tout sous la couleur rouge du jet d'eau, qui sera illuminé en rouge spécialement pour l'occasion.

Prochain envoi

Le prochain envoi sera consacré entièrement à la campagne du 10 septembre. Nous vous détaillerons les lieux d'affichage, les actions et nos partenaires.

En vous en souhaitant une bonne réception, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, chers collègues, au nom de STOP SUICIDE, nos salutations les meilleures.

Céline MORISOD *stagiaire 10 septembre*

Aurélia VALLAT *stagiaire milieu scolaire*

Mélanie ARDITI, responsable de programme

Mélanie JUNDT, stagiaire

Zoé RUESCH, responsable de programme

Marie LIEVRE *coordinatrice*

Pauline BORSINGER *présidente du Comité*

E-mail d'informations aux organismes partenaires de STOP SUICIDE - n° 9

Sur la base d'une liste d'organismes, que STOP SUICIDE espère élargir au fur et à mesure du développement de ses activités, dont STOP SUICIDE se sent proche et avec lesquels elle collabore, les e-mails d'informations sont envoyés au plus une fois par mois.

Notre but est d'informer, aussi tôt que possible, des activités que STOP SUICIDE entreprendra : cet e-mail d'informations doit permettre à chacun des organismes de savoir ce que nous faisons et de s'y impliquer s'il le désire.

Ces e-mails d'information font partie intégrante du programme de renforcement du réseau que STOP SUICIDE développe. Ce programme est un moyen indispensable à la réalisation des activités de prévention de STOP SUICIDE, tant STOP SUICIDE a besoin de ses organismes partenaires. Il s'agit aussi de mettre en lumière, auprès des autorités, les activités de prévention du suicide.

Pour demander à ne plus recevoir ces e-mails, il suffit d'écrire à info@stopsuicide.ch.